

Département : 78 Référence : IA78000969
Aire d'étude : Andrésy
Commune : Andrésy
Adresse : Robaresses (avenue des) 25

Titre courant : **école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P.**
Dénomination : école professionnelle
Appellation(s) : école d'apprentis d'Andrésy

Cartographie : Lambert1 0579563 ; 1143049

Cadastre : 1983 AE 216, 217 ; 1983 AV 9, 12

Statut juridique : propriété d'un établissement public

Dossier inventaire topographique établi en 2006 par Bussière Roselyne ; Joudrier Aurélien
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

HISTORIQUE

Datation : 1er quart 20e siècle ; 2e quart 20e siècle ; 3e quart 20e siècle, 1919, daté par source.

Commentaire : Une ferme-école a été construite en 1919 pour le quincailler parisien Paul Duflos. C'est l'actuel bâtiment appelé "ex internat". Paul Duflos achète en 1922 cinq lots sur le terrain de l'autre côté de la rue appartenant à Emile Lambert. Il construit des ateliers de métallurgie (détruits mais connus par une photographie). En 1931, la Chambre de commerce de Paris achète les bâtiments de la ferme-école et les ateliers. Duflos reste propriétaire d'une partie du terrain Lambert sur lequel il projette la construction d'une autre ferme modèle (plan par J. Fouret en 1932). La chambre de Commerce ouvre dès le 1er octobre 1931 un atelier école de plein air pour les professions des industries de la mécanique et du bâtiment, de l'artisanat rural et du jardinage. Duflos serait resté directeur, il devient inspecteur départemental de l'enseignement technique en 1932. Cinquante-cinq apprentis font leur entrée. Ils sont cent vingt-et-un en 1935. Un atelier de menuiserie est construit dans les années 50. En 1964, l'établissement se consacre à l'enseignement de la mécanique automobile, au montage d'installations thermiques, à la menuiserie et au transport routier. Deux petits immeubles de bureaux et de salles de cours sont construits à la fin des années 60 puis vers 1972 un atelier électrothermique. Depuis 1990, c'est un centre de formation technologique : réparation mécanique, transport routier, acoustique, équipement thermique et climatique.

DESCRIPTION

SITUATION : en ville

PARTIES CONSTITUANTES NON ETUDIEES : belvédère

MATERIAUX

Gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; brique ; pan de bois ; béton ; mur-rideau ; enduit

Couverture : tuile mécanique ; béton en couverture

STRUCTURE

Vaisseaux et étages : sous-sol ; en rez-de-chaussée ; étage de comble ; 1 étage carré

Couverture : toit à longs pans ; croupe ; noue ; terrasse ; shed

COMMENTAIRE DESCRIPTIF

L'ancienne ferme est en meulière sans chaîne en pierre de taille. Elle comporte un rez-de-chaussée sur sous-sol partiel, un étage de comble et un belvédère. Le toit, à longs pans avec croupe, est couvert de tuiles mécaniques. En 1932, elle comportait un garage à camion, une remise et une resserre, le logement du fermier, une sellerie, une vacherie et une écurie. Ce bâtiment fut transformé en internat (dortoir à l'étage de combles, réfectoire dans l'ancienne écurie-étable). Le belvédère existait dès l'origine. L'actuel réfectoire est en pans de bois avec briques en remplissage, il est en rez-de-chaussée et date probablement des années 30. Les deux immeubles de bureau sont en béton avec murs-rideaux en matériaux composites. L'atelier de menuiserie, en béton avec enduit, est en rez-de-chaussée avec toit en shed.

78 – Andrésy, 30, rue des Robaresses

École professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P.

DOCUMENTATION

Bibliographie :

Chambre de Commerce de Paris, *Les Ateliers-écoles, depuis l'origine (1920) jusqu'au 31 décembre 1934*.

Au temps des ateliers-écoles, La chambre de commerce de Paris et l'apprentissage (1921-1939), Paris, s.d.

Sandrine Leroy, *La Chambre de Commerce de Paris et les Ateliers-Ecoles de 1883 à 1939*, mémoire de maîtrise d'histoire économique et sociale sous la direction de Madame Catherine Omnès, 2001-2002 (pas de nom d'université...), 155 p.

Antoine Savoye, *Ecole de plein air et éducation nouvelle en France (1920-1950), une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XX^e siècle*, Paris, 2003.

L'école de plein-air d'Andrésy (Aurélien Joudrier)

Introduction

La commune d'Andrésy dispose d'une école d'apprentis appartenant à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP). L'institution est singulière car elle est une des rares écoles dites de plein-air subsistant encore en France. Certes, la conception originale a été abandonnée mais une part des bâtiments subsiste.

I/ La naissance des écoles de plein-air

Dans les années 20 apparaissent des théories nouvelles sur l'éducation et l'école. L'école de la République telle qu'elle a été instituée par Jules Ferry et la III^e République est contestée. La réclusion des élèves au sein des établissements scolaires, leur séparation au monde sont remises en cause. Des méthodes plus souples, plus ouvertes sur l'extérieures sont progressivement proposées.

Parmi les soucis nouveaux, on retrouve l'inquiétude sur l'état sanitaire de la population. Dans la lutte contre la tuberculose, philanthropes, médecins, éducateurs et industriels se mobilisent. Les écoles de plein-air telles qu'elles apparaissent en Allemagne et dans les pays scandinaves œuvrent de manière préventive. Les élèves ne sont plus « enfermés » dans des salles de classes mais exposés au soleil. La salle de cours n'existe que pour les jours de pluie. Les éducateurs croient dans les vertus du grand air.

Les industriels s'inquiètent aussi de ce qu'ils perçoivent comme une dégradation de la situation sanitaire de la population. Un rapport de 1930 à la CCIP fait un constat alarmant et s'inquiète des mauvaises qualités physiques de leurs futurs salariés.

« Le perfectionnement des méthodes pratiques d'Orientation professionnelle et l'organisation de l'Apprentissage restent notre principal souci.

Ces problèmes sont si étendus et si complexe qu'ils ne sont jamais épuisés. Chaque année, de nouvelles questions s'offrent à notre esprit ou sollicitent notre attention pour en préciser la portée et les moyens de réalisations.

L'œuvre des Ateliers-Ecoles est, avant tout, une œuvre d'éducation. Il importe de ne rien négliger pour que les enfants qui nous sont confiés soient bien équilibrés et sortent de nos mains avec le bagage qui leur permettra de faire face aux nécessités de la vie individuelle, familiale ou sociale. Aptitudes physiques, connaissances générales, formation morale et professionnelle, le tout aboutissant au développement harmonieux de toutes les facultés ; voilà l'ambition que nous nous efforçons de réaliser, sans jamais oublier les besoins de l'industrie et du commerce que nous avons missions de soutenir. Les uns et les autres, à notre avis, sont solidaires.

Or cette année, nous nous sommes trouvés en présence de difficultés qui nous sont brusquement apparues et nous ont amenés à prendre des mesures immédiates appropriées à une situation nouvelle.

Nous avons constaté, en effet, dans le recrutement, déficitaire en nombre (fait que nous avons signalé l'an dernier) un affaiblissement de la valeur physique et mentale d'un certain nombre de sujets. La nervosité de l'époque de guerre est, en partie, la cause.

Sans doute, eut-il été plus facile pour nous, de refouler vers des établissements spéciaux des enfants qui, apparemment, ne relèvent pas complètement de notre technique ; mais, à l'examen, nous avons constaté que la plupart pouvaient être récupérés pour une formation professionnelle utile. Puisque leur état avait échappé à l'attention des familles et à l'examen de l'inspection médicale scolaire, ne valait-il pas mieux de tenter de les remettre dans la situation de gagner leur vie par une intervention médicale tardive, mais qui, pour un bon nombre, pouvait encore être efficace ?

C'est ce que nous avons essayé de réaliser en complétant le service médical adjoint au service d'Orientation professionnelle par des consultations spéciales réservées à ces enfants. Deux médecins (dont un psychiatre) et une assistante sociale ont bien voulu nous apporter leur concours pour cette expérience tentée d'accord avec les familles et en collaboration avec l'éducateur.

Les résultats particulièrement intéressants que nous avons déjà obtenus, nous ont permis de constater qu'il est possible d'améliorer sensiblement la situation du plus grand nombre. Quelques unités seulement sont réfractaires à toute amélioration (intervention trop tardive, tares de famille) ou doivent suivre des traitements de longue durée incompatibles avec le séjour en Atelier-Ecole.

Ces enfants, peu nombreux, ont été confiés à l'assistante sociale qui s'est chargée d'en assurer le placement dans des établissements appropriés à leur état.

Nous devons dire que les familles nous ont marqué une grande reconnaissance de nos efforts, qu'elles se sont prêtées volontiers à toutes les investigations auxquelles nous avons été amenés et que nous n'avons qu'un regret à exprimer, c'est qu'un pareil examen n'ait pas eu lieu plus tôt, à l'Ecole primaire même, à l'âge où l'action eût sans doute été plus rapide et efficace.

Les résultats que nous avons constatés et qui sont fort encourageants, seront d'ailleurs condensés dans un rapport spécial que nos médecins rédigeront dès qu'ils auront un nombre suffisant d'observations pour en tirer les conclusions nécessaires.

Nous avons tenu cependant à signaler, sans plus tarder, les initiatives que nous avons été amenés à prendre parce que nous avons dû étendre le champ de nos préoccupations, que la question a une importance considérable au point de vue social, qu'elle devrait retenir l'attention des pouvoirs publics, car le dépistage des maladies, au moment où elles sont encore guérissables, peut avoir pour l'avenir des enfants et dans la vie économique, des conséquences graves.

En ce qui nous concerne, il a influé, pour un certain nombre de sujets, sur nos méthodes habituelles d'Orientation qui ont dû être plus lentes et pratiquées avec une attention plus délicate.

Après un essai que nous prolongerons encore quelques mois, nous ferons des propositions pour l'organisation définitive de ce nouveau service médical.

Ce sont des préoccupations du même ordre qui nous ont amenés à envisager la création, à proximité de Paris, d'un Atelier-Ecole de plein-air, où des enfants malingres pourraient se refaire une santé normale sans interrompre leur apprentissage et où certaines familles trouveraient la facilité de placer leurs enfants quand elles ne peuvent les garder.

La Chambre de Commerce ayant adopté le principe de cette institution, notre commission en étudie activement la réalisation et nous espérons que, l'an prochain, il nous sera possible d'en faire bénéficier un certain nombre d'enfants. Ainsi sera complétée l'œuvre à laquelle nous nous sommes attachés et qui, sans négliger l'intérêt social, le bien de la famille et des professions, place au-dessus de tout, le bonheur de l'enfant, par le travail réalisé en pleine santé physique et morale. »¹

III/ La fondation de l'école de plein-air d'Andrésy

C'est donc dans ce contexte que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris commença à réfléchir sur la fondation d'une école de plein-air. Elle disposait déjà de plusieurs écoles d'apprentis à l'intérieur de Paris, elle avait donc une expérience dans le domaine de l'éducation professionnelle. Adapter le concept d'école de plein-air à des écoles d'apprentis était une innovation et un défi. En effet, les écoles de plein-air n'ont par définition que peu de locaux et les élèves se doivent d'être mobiles alors qu'une école d'apprentis est stable et utilise du matériel qui ne peut être facilement déplacé.

En fait ne furent retenus de l'école de plein-air que les principes les plus généraux : une vie à la campagne, une nourriture saine, de l'exercice physique et une grande part des activités à l'extérieur.

¹ Rapport 1930 à la CCIP, cité dans Chambre de Commerce de Paris, *Les Ateliers-écoles, depuis l'origine (120) jusqu'au 31 décembre 1934*, s.l.[Paris], s.d.[1934].

Le choix de l'emplacement donna lieu à des consultations assez larges sur le territoire. En effet, la CCIP ne désirait pas se limiter à son ressort direct mais à trouver le lieu le plus approprié. De plus, plutôt que de fonder un établissement, elle avait le projet de reprendre à son compte un établissement ou une structure facilement adaptable à ses besoins. Certes, cela n'est pas avoué directement. Mais parmi les deux emplacements retenus au final, se trouvait la propriété de Saint-Michel de Préziac (Morbihan) qui comportait déjà un établissement d'éducation². Son concurrent heureux, Andrésy n'est pas déclaré comme établissement éducatif. La CCIP proclama toujours avoir fondé l'atelier-école de plein-air d'Andrésy. Cependant, le terrain qu'elle acheta n'était pas nu. La revendication de la CCIP, ainsi que l'absence cruelle d'archives (les deux faits sont-ils liés ?) jette une ombre sur la période antérieure à 1930.

Le terrain appartenait à un certain Paul Duflos. Industriel dans des champs assez disparates (dans les matériaux de construction comme dans le petit outillage), il finit par se spécialiser dans la quincaillerie (sujet sur lequel il a écrit un ouvrage). Gros propriétaire à Andrésy, Paul Duflos acheta en 1922 un terrain à M. Lambert sur lequel il construisit des ateliers. C'est là qu'était fabriquée et emballée une partie de sa production de limes et d'équerre.

D'après les indications³ recueillies sur la vente des terrains par Emile Lambert, il semble que le terrain acheté par Paul Duflos n'ait pas été bâti. La responsabilité de la construction des bâtiments lui reviendrait donc.

Un renseignement unique indique que Paul Duflos avait en 1929, juste avant son rachat par la Chambre de commerce et d'Industrie de Paris, fondé une école d'apprentis dans ses ateliers d'Andrésy. La source d'information n'est cependant pas sûre, le renseignement provient du livre sur Andrésy publié par la société savante locale. L'informateur est cité (Monsieur Roncier) mais il semble qu'il s'agisse d'un témoignage oral.

L'information pourrait n'être pas tout à fait fausse. En effet, l'ouverture officielle de l'atelier école de plein-air est d'octobre 1931. Or à cette date, l'acte de vente n'est pas encore signé⁴ ! Certes, il est sur le point de l'être et les annonces qui furent faites à l'époque indiquent bien la CCIP comme propriétaire des lieux. Cependant, n'est-il pas impossible que la CCIP ait repris une structure déjà aménagée en vue d'un usage éducatif ? La nomination de Paul Duflos comme directeur de l'établissement en 1931 et 1932 serait un indice de son rôle dans la création de l'école.

² Archives CCIP, I-2.42 (4) lettre du >7 août 1930 du vice-président de la CCIP.

³ Archives départementales des Yvelines, Série O Lotissement 3

⁴ Archives départementales des Yvelines, Série O Lotissement 3 : lettre du notaire de Paul Duflos au préfet datée du 28 octobre 1931 et réclamant un arrêté préfectoral autorisant la vente.

L'existence d'un établissement éducatif est également suggérée par le bâtiment principal qui est une ferme-école d'après la description qu'en fit Marcel Magès, architecte délégué par la Chambre de Commerce de Paris pour faire l'évaluation de la propriété. Puisque les bâtiments ont tous *a priori* été construits par Paul Duflos, il faudrait donc conclure que celui-ci a construit une ferme-école à côté de ses ateliers. Elle a dû fonctionner un certain temps, puisqu'un verger a été planté et que dans les termes de l'accord survenu entre Paul Duflos et la Chambre de Commerce de Paris, Duflos se réservait la propriété de la récolte à venir.

Marcel Magès fit une description assez précise du bâtiment et en établit un plan sommaire (cf. annexes 1). En revanche les ateliers en sont que très rapidement évoqués dans les documents. Un plan et une photographie d'époque (annexe 2) nous permettent seulement de percevoir leur forme générale.

III/ Les transformations de l'école sous la direction de la CCIP

La Chambre de Commerce de Paris fit faire un certain nombre d'aménagements dans les bâtiments laissés par Duflos. Le projet d'aménagement proposé par l'architecte Marcel Magès en 1930 (annexe 3) ne semble pas avoir été suivi, mais les comptes de la CCIP ne sont pas très clairs sur les travaux alors effectués. Sur un plan de 1938 conservé aux Archives Départementales des Yvelines, l'école apparaît et on aperçoit quelques modifications notamment dans la partie « Robaresses », les anciens ateliers Duflos semblent avoir été modifiés et en partie détruits. La destruction définitive des ateliers intervient à une date inconnue.

Le suivi des travaux sur les bâtiments est assez difficile jusqu'aux années 60. Les comptes permettent à partir de cette date d'établir plus facilement l'historique. Les modifications se firent principalement en fonction des changements de formations dispensées à Andrésy. L'horticulture est ainsi transférée à Jouy-en-Josas en 1963. A cette date, l'école n'enseigne plus l'artisanat rural et a développé une formation en installation thermique. Il y a en tout cas un bâtiment attribué au directeur de l'école construit à une date inconnue (annexe plan 4) mais où sont effectués des travaux de rénovation au milieu des années 60.

Des modifications importantes interviennent en 1971-1972. De nouveaux ateliers pour les élèves en acoustique et en transports routiers sont fabriqués (annexe, plan 5). Deux ans plus tard, en 1974, les bâtiments sont à nouveau agrandis afin de créer un bâtiment électrothermique (annexe, plan 6). En 1978, de nouvelles constructions voient le jour. La création de l'annexe de Gennevillier permet de redéployer les activités ; ainsi si les installations électro-thermiques sont maintenues, elles sont recentrées sur les équipements thermiques et climatiques, enfin l'école conserve des enseignements de réparation mécanique de véhicules, d'exécution de transports routiers, l'équipement acoustique du bâtiment.

Le terrain vendu en 1931 par Duflos à la Chambre de commerce n'était pas la totalité des parcelles achetées par lui en 1922 à Emile Lambert. Sur la partie qu'il conservait, il souhaita fonder une nouvelle ferme-modèle. Le projet nous est connu par un plan de Fouret conservé aux Archives départementales des Yvelines (cf. annexe plan 7) et qui ressemble d'ailleurs beaucoup par la forme et la disposition au bâtiment de ferme-école vendu à la CCIP. Ce projet suscita un litige entre Duflos et la municipalité opposée à l'installation d'une vacherie, la correspondance conservée elle aussi aux archives départementales nous permet d'en suivre les grandes étapes. Il semble que le projet ne se fit pas et Paul Duflos finit par vendre le reste de ses parcelles à la CCIP qui occupa donc tout l'espace qu'il avait acquis en 1922.

Conclusion

Malgré les nombreuses modifications des bâtiments, le bâtiment le plus emblématique de l'époque de Paul Duflos est toujours visible au centre de l'école d'apprentis de la CCIP. Témoignage des multiples centres d'intérêts d'un industriel parisien du début du siècle, l'atelier-école d'Andrésy est aussi un témoignage de l'aventure des écoles de plein air.

Annexe :

Chronologie de l'école de plein-air

Acquisition date inconnue de la ferme de Monfleury par Paul Duflos

1922, 28 octobre : achat par Paul Duflos à M. Lambert d'une portion de terrain sur laquelle construit des ateliers (fabrication et d'emballage de petit outillage - équerres et limes)

1929 : agrandissement des ateliers pour créer une école de jardinage ?

78 – Andrésy, 30, rue des Robaresses

École professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P.

1929, 8 avril : rapport à la chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, suggère création d'une école de plein-air ; rapport M.H. Gaillard. (Arch. CCIP)

1929, 5 juin : M. Contenot présente rapport relatif à création éventuelle d'un centre de vacances pour les élèves des ateliers-écoles et auquel serait adjoint une école d'apprentissage en plein-air. (Arch. CCIP)

5 juin 1930 : projet d'aménagement, devis et plans adressés aux membres de la commission Ateliers-écoles de la CCIP, par architecte Marcel Mages qui a visité les bâtiments le 26 mai 1930 (Arch. CCIP).

8 juillet 1930 : Assemblée Générale de la CCIP, proposition d'organisation d'un atelier-école de plein air. Cf. dossier contenant : le rapport de Gaillard, l'historique de la question, le plan et le projet de budget. (Arch. CCIP)

9 juillet 1930 : AG de la CCIP, Proposition de deux sites : Andrésy et Préziac (Morbihan). Reporte la décision en octobre. (Arch. CCIP)

1930, 5 novembre : abandon de la proposition du site de Préziac, acceptation du projet d'Andrésy sous réserve baisse du prix.

1931, 8 juin : acceptation du projet d'acquisition d'Andrésy par la commission de la CCIP ; présentation d'un projet d'aménagement par l'architecte. Demande vente avant le 13 juillet. Annonce de la vente parue dans la presse le 10 août 1931.

1931 : vente de l'atelier-école d'Andrésy à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. Ouverture le 1^{er} octobre. Duflos est directeur de l'école d'apprentissage de la quincaillerie en 1931 et 1932.

1932, 6 juillet : CCIP sollicite la déclaration d'utilité publique de l'acquisition des immeubles et dépendances nommés « la Ferme » (rue des Dubouts) et les « ateliers » (rue des Robaresses) pour installation d'un atelier-école de plein-air (AD 205).

1932, 30 septembre : réalisation d'un plan de ferme modèle pour Paul Duflos par J. Fouret, architecte de la ville de Conflans-St. Honorine.

78 – Andrésy, 30, rue des Robaresses

École professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P.

Situation au 1^{er} décembre 1935 : 121 élèves internes et externes dans l'industrie du bâtiment, artisanat rural, bois et fer, jardinage.

1960 : Ecole technique d'Andrésy : ajustage, installation thermiques, menuiserie, horticulture (transférée en 1963 à Jouy-en-Josas).

1964 : Mécaniciens-réparateurs d'automobiles, monteurs en installations thermiques, menuisiers, transporteurs routiers.

1971 : constructions pour 2 296 000 Frs de trois bâtiments :

- bâtiment auto-routier
- bâtiment acoustique
- extension atelier autoroutier

1973 : Centre de formation technologique d'Andrésy : acoustique architecturale, installations électro-thermiques, transports routiers, mécanique automobile.

1974 : constructions pour 1 230 000 Frs, notamment construction d'un bâtiment électrothermique par l'entreprise Pargade.

1978 : constructions pour 1 770 000 Frs, pour des travaux inconnus. Dossiers non versés dans les archives de la CCIP.

1982 : création de l'annexe de Gennevillier.

1990 : Centre de Formation Technologique d'Andrésy : réparation mécanique des véhicules, exécutions des transports routiers, équipements acoustiques du bâtiment, équipements thermiques et climatiques.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

1. Documents anciens

doc.01	Plan de lotissement de la parcelle où se trouvait le premier atelier. AD, Yvelines, O Lotissements 3	Repro. AD Yvelines 20087800666NUC2
doc.02	Projet de bâtiment agricole par Fouret pour Duflos. AD, Yvelines, O Lotissements 3	Repro. AD Yvelines 20087800667NUC2

2. Vues actuelles

fig.01	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780678XA
fig.02	Ancienne salle de cours transformée en réfectoire.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780676XA
fig.03	Vue d'ensemble depuis l'entrée ; à gauche d'anciennes salles de cours transformées en réfectoire, au fond l'ancienne ferme.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780660XA
fig.04	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le belvédère.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780680XA
fig.05	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le belvédère et l'ancien internat dans son prolongement.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780682XA
fig.06	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : vue d'ensemble.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780688XA
fig.07	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : au rez-de-chaussée se trouvait le réfectoire et le dortoir à l'étage de comble.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780684XA
fig.08	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780686XA
fig.09	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le pavement en marbre d'un couloir.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780690XA
fig.10	Le belvédère : vue intérieure de la salle panoramique qui a été réaménagée dans les années 50.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780692XA
fig.11	Le belvédère : la vue panoramique.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780694XA
fig.12	Les ateliers aux toits en sheds se trouvent de l'autre côté de la rue.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780662XA
fig.13	Abri à bois à côté des ateliers.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780664XA
fig.14	Atelier de menuiserie : vue intérieure.	Phot. Inv. L. Kruszyk 06780674XA

78 – Andrésy, 30, rue des Robaresses

École professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P.

- | | | |
|--------|---|-------------------------------------|
| fig.15 | Petit immeuble de salles de cours datant des années soixante. | Phot. Inv. L. Kruszyk
06780666XA |
| fig.16 | Petit immeuble de salles de cours datant des années soixante. | Phot. Inv. L. Kruszyk
06780668XA |
| fig.17 | Atelier électro-thermique construit vers 1972. | Phot. Inv. L. Kruszyk
06780670XA |
| fig.18 | Atelier électro-thermique construit vers 1972 : vue intérieure. On voit les chaudières servant à la formation des élèves. | Phot. Inv. L. Kruszyk
06780672XA |

78 - Andrésy, Robaresses (avenue des) 25.

Ecole professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

Cad. Extrait du plan cadastral de 1983, section AE, parcelles 216, 217 ; extrait du plan cadastral de 1983, section AV, parcelles 9, 12

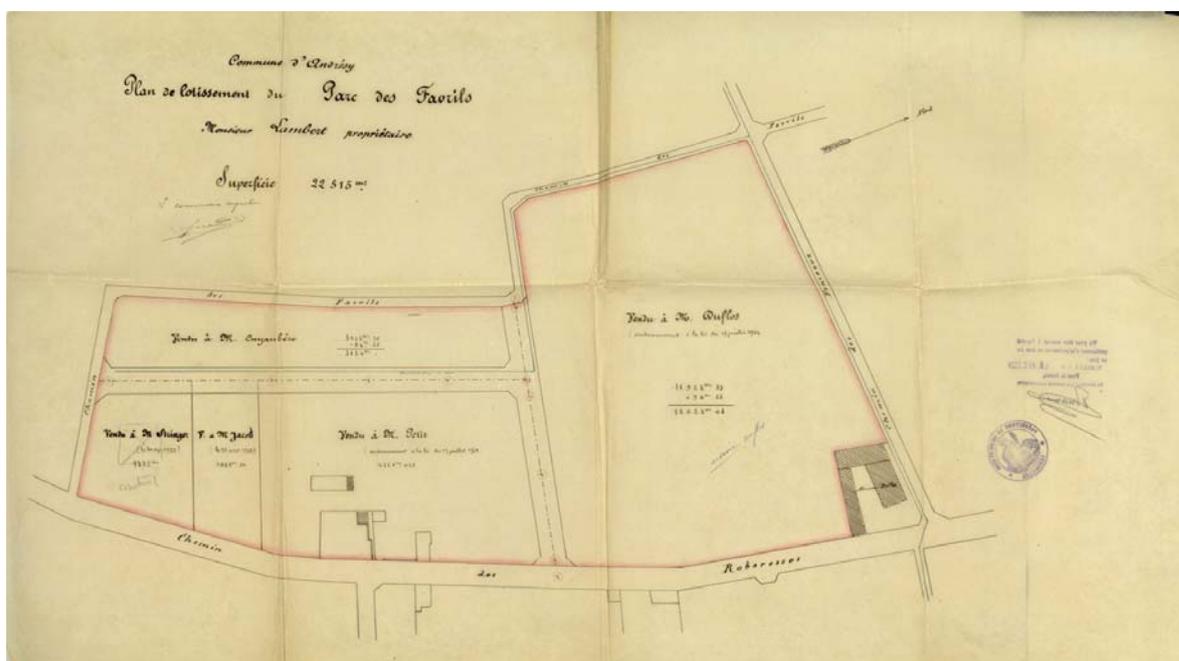
(c) Région Ile-de-France -
Inventaire du patrimoine
culturel /
Bussière, Roselyne



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

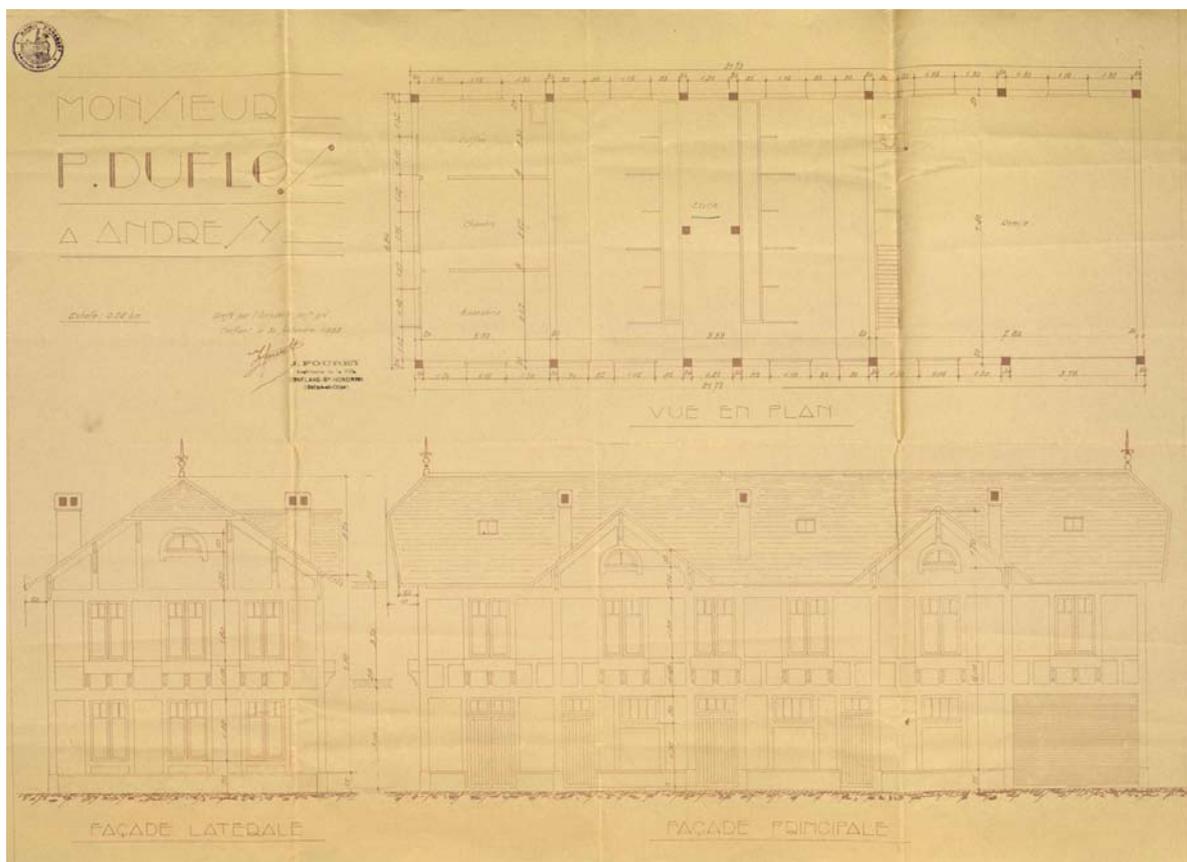
doc01	Plan de lotissement de la parcelle où se trouvait le premier atelier AD, Yvelines, O Lotissements 3.	(c) Conseil général des Yvelines / Archives départementales des Yvelines (reproduction) 20087800666NUC2
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

doc02	Projet de bâtiment agricole par Fouret pour Duflos AD, Yvelines, O Lotissements 3.	(c) Conseil général des Yvelines / Archives départementales des Yvelines (reproduction) 20087800667NUC2
-------	---	--



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig01	vue d'ensemble depuis l'entrée; à gauche d'anciennes salles de cours transformées en réfectoire , au fond l'ancienne ferme	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780660XA 06780661XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig02	ancienne salle de cours transformée en réfectoire	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780676XA 06780677XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig03	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780678XA 06780679XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig04	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le belvédère	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780680XA 06780681XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig05	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le belvédère et l'ancien internat dans son prolongement	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780682XA 06780683XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig06	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : vue d'ensemble	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780688XA 06780689XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig07	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : au rez-de-chaussée se trouvait le réfectoire et le dortoir à l'étage de comble	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780684XA 06780685XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

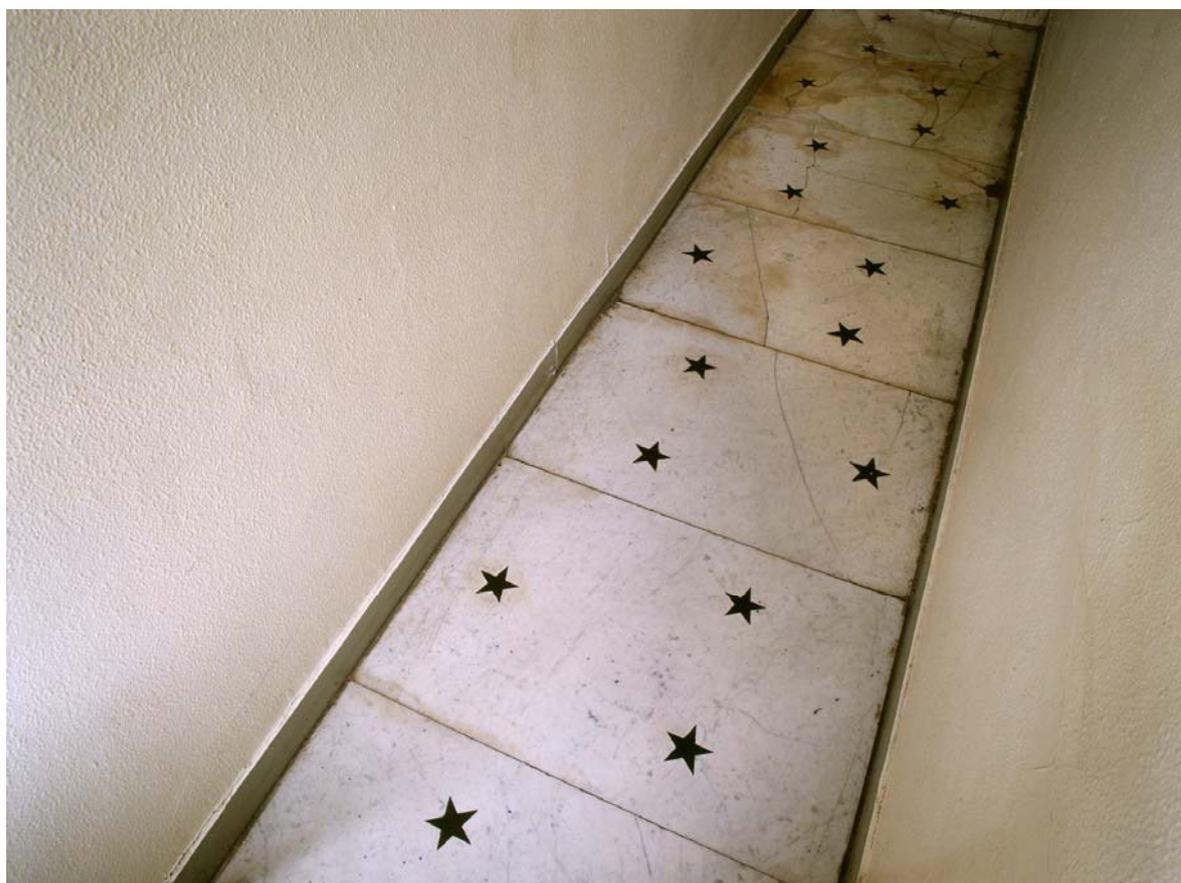
fig08	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780686XA 06780687XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

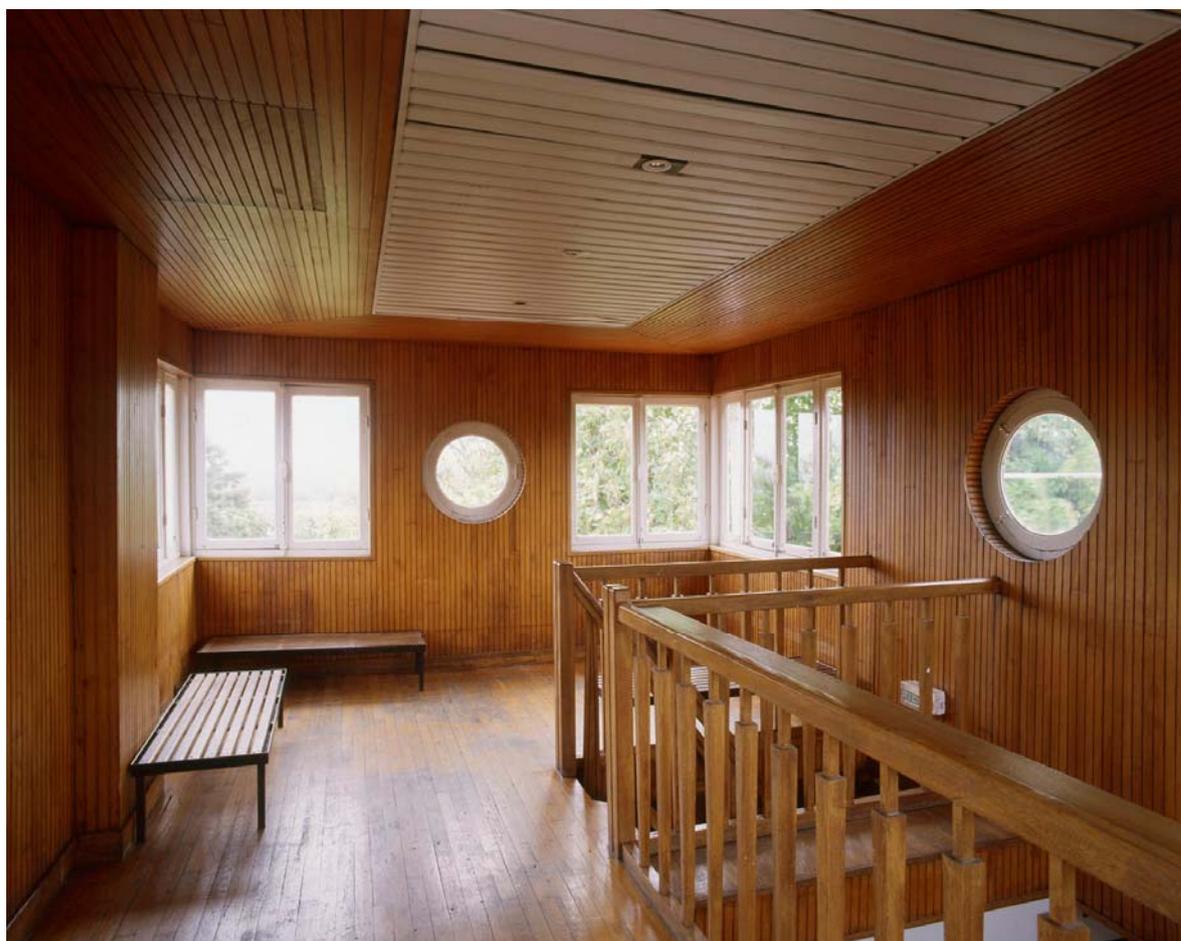
fig09	Ancien bâtiment de la ferme-école transformé en internat : le pavement en marbre d'un couloir	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780690XA 06780691XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig10	le belvédère : vue intérieure de la salle panoramique qui a été réaménagée dans les années 50	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780692XA 06780693XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig11	le belvédère : la vue panoramique	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780694XA 06780695XA
-------	-----------------------------------	--



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig12	les ateliers aux toits en sheds se trouvent de l'autre côté de la rue	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780662XA 06780663XA
-------	---	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig13	abri à bois à côté des ateliers	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780664XA 06780665XA
-------	---------------------------------	--



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig14	Atelier de menuiserie : vue intérieure	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780674XA 06780675XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig15	petit immeuble de salles de cours datant des années soixante	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780666XA 06780667XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig16	petit immeuble de salles de cours datant des années soixante	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780668XA 06780669XA
-------	--	---



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig17	atelier électro-thermique construit vers 1972	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780670XA 06780671XA
-------	---	--



78 - Andrésy, Robaresses (rue des) 25

école professionnelle dite école d'apprentis d'Andrésy, actuellement centre d'apprentissage de la C.C.I.P

fig18	atelier électro-thermique construit vers 1972 : vue intérieure. On voit les chaudières servant à la formation des élèves	(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel / Kruszyk, Laurent 06780672XA 06780673XA
-------	--	---

